



## INFORMATIONS GENERALES DEMANDE D'INSCRIPTION EN CM1 NOUVELLES FAMILLES

- Aucun dossier ne sera donné au secrétariat de l'établissement.
- Le dossier devra être rempli et retourné complet dans une enveloppe marquée au nom de l'enfant et précisant « demande inscription CM1 » en une seule fois dans la boîte aux lettres de l'établissement avant le mercredi 1<sup>er</sup> mars 2023.
- Aucune demande ne sera prise en compte passée cette date.
- Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.
- Les enfants actuellement scolarisés dans une école catholique autour de Ville la Grand terminent leur école primaire dans leur école actuelle.
- **MERCI DE PRENDRE NOTE QUE LORS DU RDV DE PRE-INSCRIPTION AVEC LA DIRECTRICE, LA PRESENCE DE L'ENFANT EST OBLIGATOIRE.**